

## Communiqué de presse

# Enerlandes, ALOé et Energie Partagée Investissement créent Energies communes en Gascogne qui lance 8 projets solaires photovoltaïques sur MACS !

Le 3 mars 2026, la SEM départementale Enerlandes, la société citoyenne ALOé et l'outil d'investissement citoyen Energie Partagée ont créé une société, **Energies communes en Gascogne**, pour développer, financer et exploiter de nouveaux projets solaires photovoltaïques sur le territoire.

### Les premiers projets (2026)

Les premiers projets mis en œuvre par Energies communes en Gascogne sont des couvertures de terrains de tennis (Messanges, Seignosse), d'un city stade (Seignosse), d'un terrain de basket (Magescq), d'un skate-park (Seignosse), de boulodromes (Saubion, Magescq) ou encore la couverture de la tribune du stade de la Fougère à Saint-Vincent-de-Tyrosse. Le plus petit projet représente 430 m<sup>2</sup> de panneaux solaires, le plus grand (boulodrome de Magescq) 5 140 m<sup>2</sup>.

En couvrant ces équipements sportifs, nous améliorons leur confort et la durée d'usage.

Ces 8 premiers projets représentent environ 3 MWh d'installation solaire photovoltaïque pour un montant d'investissement de 3,4 M€ HT. Ces centrales produiront annuellement 3,2 GWh/an d'électricité issue d'énergie renouvelable (EnR), correspondant à la consommation de 2900 habitants (hors chauffage et eau chaude sanitaire).

Des bureaux d'études et des entreprises locales sont associés aux projets. Une fois mis en service, le déploiement d'une offre d'AutoConsommation Collective (ACC) sera étudié pour proposer « en circuit court » la mise en relation de producteurs et de consommateurs d'électricité issue d'EnR.

**Au travers d'ALOé, les habitants du territoire peuvent contribuer au financement des installations en devenant actionnaire de la société citoyenne (50 €/action).** Toutes les informations permettant de déposer une demande de souscription d'actions sont détaillées sur le site [aloe40.fr](http://aloe40.fr).

### Calendrier

Après une mise en concurrence organisée par MACS à l'été 2024, notre groupement a signé avec chacune des communes partenaires des conventions d'occupation temporaire de leur patrimoine pour exploiter les sites pendant 30 ans. En 2025, Enerlandes a piloté les études techniques, l'obtention d'autorisations d'urbanisme et les demandes de raccordement au réseau (Enedis).

Des réunions publiques d'information et des démarches de concertation avec les usagers des sites seront menées au 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre 2026 pour présenter cette initiative et associer les habitants à la co-construction des projets.

La mise en service des 8 premières centrales solaires photovoltaïques est prévue fin 2026.

**Energie communes en Gascogne pourra développer d'autres projets EnR sur le territoire landais.**





## Qui sommes-nous ?

**Enerlandes** a été créé en 2008 à l'initiative du Conseil Départemental des Landes et du SYDEC (Syndicat d'Équipement des Communes des Landes) dans l'objectif de développer les énergies renouvelables sur le département et d'accompagner les collectivités landaises dans la solarisation de leur patrimoine. Enerlandes est majoritairement détenue par les deux collectivités fondatrices.

Partenaire de confiance, local et engagé sur le long terme avec les collectivités, les citoyens et les acteurs économiques, Enerlandes accompagne depuis 18 ans les communes landaises en intervenant en tant que maître d'ouvrage, développeur et exploitant, sur l'ensemble de la chaîne de valeur des projets EnR : émergence, faisabilité, développement, financement, construction et exploitation. Enerlandes exploite 93 centrales photovoltaïques, soit un investissement total de 21 millions d'euros, une puissance installée de 6 MWh et une production annuelle d'électricité de 6 GWh.

Créée en 2021 par des citoyens bénévoles du territoire, **ALOé** finance des unités de production d'électricité issue d'énergie renouvelable au sud du département des Landes (sur le périmètre du Pays Adour Landes Océanes regroupant 4 EPCI : MACS, Grand Dax, Seignanx, Pays d'Orthe & Arrigans). Démocratie participative, économie sociale et solidaire, sobriété énergétique, circuits courts entre production et consommation sont les valeurs phares d'ALOé. Son capital est apporté par des citoyens, des collectivités et par Énergie Partagée. A ce jour, 108 des 118 actionnaires d'ALOé sont des citoyens souhaitant contribuer à la transition énergétique de notre territoire.

ALOé dispose de 5 centrales solaires photovoltaïques en service sur les communes de Josse, Seignosse, Saint-Geours-de-Maremne et Saint-Vincent-de-Tyrosse. En 2026, elle réalise 8 nouvelles centrales PV (à Angresse, Orx, Misson, Oeyregave et Saint-Martin-de-Seignanx) ce qui portera ses investissements à près de 1M€. Ces installations produiront chaque année environ 1200 MWh d'électricité décarbonée soit la consommation annuelle de 1100 habitants. ALOé pourra proposer des boucles d'AutoConsommation Collectives (ACC) pour mettre en relation producteurs d'électricité issue d'énergies renouvelables locales et consommateurs locaux.

**Énergie Partagée** est un mouvement national qui accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées.

Énergie Partagée a créé et attribue le Label Énergie Partagée, seul label de qualité dans le secteur des énergies renouvelables, qui évalue la démarche citoyenne des projets candidats sur 12 critères.

Reconnu Entreprise solidaire d'utilité sociale et labellisé Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de plus de 700 actionnaires citoyens. Depuis sa création en 2010, Énergie Partagée a engagé 54,4 millions d'euros dans plus de 170 projets, pour partie en développement ou en chantier.

Contacts :

Eric Gorman, Directeur, Enerlandes, [eric.gorman@enerlandes-energies.fr](mailto:eric.gorman@enerlandes-energies.fr) ; 06.99.81.06.27

François Le Frêche, Président d'ALOé. [contact@aloe40.fr](mailto:contact@aloe40.fr) ; 06.58.18.42.79



*Exemple de réalisation d'ALOé à Seignosse, sur le centre de loisirs L'île aux couleurs (36 kWc, 2023)*